

Source : <http://www.sortirdunucleaire.org/Plantations-contre-nature-Ne-plantons-pas-le>

Réseau Sortir du nucléaire > Le Réseau
en action > Campagnes et mobilisations nationales > Projet Cigéo à Bure : non à l'enfouissement des déchets radioactifs ! >
CIGEO/Bure - Actualités de campagne > **Plantations contre-nature / Ne plantons pas le décor du projet CIGEO !**

11 janvier 2018

Plantations contre-nature / Ne plantons pas le décor du projet CIGEO !

Dans le cadre du projet Cigéo, l'Andra prévoit de déposer à partir de l'automne 2018 une demande d'autorisation de défrichage portant sur une surface de 134 ha environ (sur les 221 ha au total) afin d'y mener les travaux de reconnaissance (archéologie préventive) nécessaires aux futurs aménagements de surface de la « zone puits ».



En compensation du défrichage sollicité, l'Andra propose des aides au boisement ou reboisement

en Meuse et en Haute-Marne, préférentiellement à proximité du lieu de défrichement, le Bois Lejuc, à Mandres-en-Barrois. Ne disposant pas des surfaces suffisantes pour mettre en œuvre cette compensation, l'Andra fait appel à candidatures auprès des propriétaires forestiers privés ou des communes.

Alors, faut-il que nous céditions aux sirènes de l'Andra ? Faut-il continuer de lui livrer le territoire clefs en main ?

Il faut rappeler que la propriété du Bois Lejuc, forêt communale de Mandres avant son échange avec le Bois de la Caisse, est toujours contestée devant les tribunaux. De même que les travaux de défrichement et d'édification d'un mur d'enceinte, effectués sans les autorisations nécessaires, font toujours l'objet d'une plainte devant le tribunal correctionnel.

Quant au projet Cigéo, il ne verra peut-être jamais le jour, tant les risques d'incendie et d'explosion qu'il entraînerait seraient énormes et impossibles à maîtriser. Avec les opposants, ce sont les instances chargées de la sûreté nucléaire elles-mêmes qui s'interrogent et exigent de l'Andra des réponses plus solides.

Et pourtant, le rouleau compresseur de l'Andra avance et défigure notre territoire avec ses travaux préparatoires : champs défoncés, boisements annexés et massacrés,...sans compter l'état d'insécurité permanente pour les habitants qui y vivent et y travaillent.

Et si nous disions STOP !

Pas d'autorisation de CIGEO, pas de travaux préparatoires et donc pas de défrichement/replantations !

D'ailleurs, l'Andra ne pourra jamais compenser 134 ha de forêt ancienne (amputant le massif de 60% de sa surface) par des hectares de plantations, sur des zones dispersées, qui plus est sur des terrains pauvres ou en friche.

C'est méconnaître totalement la valeur qualitative du Bois Lejuc, ancien d'au moins 300 ans (Il en existe un plan de 1732 classé aux archives départementales de Bar-le-Duc), et dont les peuplements sont en quasi-totalité issus de régénération naturelle d'essences indigènes.

Sa valeur vient justement d'être reconnue par un classement en ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique) dont l'Autorité environnementale s'est récemment saisie.

Que l'Andra garde son projet et ses plantations, nous préférons garder nos terres et nos forêts !

Signataires :

Les habitants vigilants de Gondrecourt, Les habitants vigilants du secteur de Void-Vacon, Meuse Nature Environnement, Mirabel-Lorraine Nature Environnement, Burestop55, Bure Zone Libre, Cedra.

Contacts : Régine Millarakis 03 29 75 19 72 ou Jean-Pierre Rimmelé 03 29 89 72 26